

Formulaire C
Renouvellement – autre modification

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

La section 7 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : ESPACES

Numéro d'agrément : CISP-079

Rue : ZONING DE LIENNE

Numéro : 7

Boîte :

Code postal : 5 5 9 0

Localité : CINEY

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : PAQUET

Prénom : ERIC

Fonction : DIRECTEUR

Téléphone : 083/21 50 13

Courriel : direction@espaces.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	la modification du projet pédagogique et ses modalités d'organisation, en ce compris le modèle du contrat pédagogique et du programme individuel de formation ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du programme de formation d'une filière déjà agréée ; <i>(complétez la section 4)</i>
<input type="checkbox"/>	la description des moyens et ressources matériels, humains et financiers, en ce compris la copie du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs ; <i>(complétez la section 5)</i>
<input type="checkbox"/>	les statuts coordonnés de l'ASBL, tels que publiés au Moniteur belge, ou la décision du conseil de l'action sociale et la copie de l'approbation du conseil communal s'il s'agit d'un CPAS ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	le contrat de coopération avec le Forem ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	les preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical. <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>

Plusieurs choix sont possibles. Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Complétez ensuite ci-dessous la ou les sections qui vous concernent ou passez directement à la section 6 : Annexes à joindre.

Rappel : pour une demande de nouvelle filière ou de modification de l'arrêté d'agrément au niveau de la description des filières (volume horaire, intitulé, etc.), vous devez utiliser le formulaire B « renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément ».

Section 4 : Modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Intitulé de la filière :

« Espace Bois », anciennement « TRAVAUX FORESTIERS »

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.

(40 lignes maximum) :

Afin de conforter le concept « De l'arbre à la planche » appliquée à l'activité-clé "réalisation d'ouvrages en bois" de cette filière et en raison du développement de cette activité, nous souhaitons renforcer cet axe et les compétences liées.

Cela suppose un ajustement de notre référentiel de formation, à savoir le maintien des activités clé de 1 à 7 et le remplacement de l'activité-clé n° 8 "réalisation d'ouvrages en bois" par 5 activités-clés du référentiel Métiers/Compétences AIDE-MENUISIER de l'Interfédération :

Activité-clé n° 1 (qui devient la 8 dans notre nouveau référentiel) : préparer les activités de construction et de montage :

- ▶ participer à la rédaction et à la vérification du bordereau des bois et autres matériaux pour des travaux simples
- ▶ identifier les outils et machines adéquats en fonction des tâches à exécuter
- ▶ stocker les matériaux livrés au lieu déterminé préalablement

Activité-clé n° 2 (qui devient la 9 dans notre référentiel) : organiser le poste de travail en atelier :

- ▶ préparer le poste de travail
- ▶ préparer les matériaux
- ▶ préparer l'outillage et les machines

Activité-clé n° 3 (qui devient la 10 dans notre référentiel) : effectuer les opérations de transformation du bois :

- ▶ prendre connaissance de la procédure de transformation du bois
- ▶ lire un dessin simple des détails d'exécution
- ▶ tracer les bois et panneaux
- ▶ débiter, couper et calibrer les bois et panneaux

Activité-clé n° 4 (qui devient la 11 dans notre référentiel) : assembler et équiper si nécessaire les éléments de menuiserie en atelier ou sur chantier :

- ▶ établir les opérations du travail à réaliser
- ▶ assembler les éléments en bois
- ▶ équiper, si nécessaire, les assemblages

Activité-clé n° 5 (qui devient la 12 dans notre référentiel) : installer/désinstaller le chantier :

- ▶ acheminer les outils et matériaux
- ▶ participer à l'installation d'un accès approprié et sécurisé au chantier et au poste de travail
- ▶ démonter les éléments anciens
- ▶ décharger et stocker les outils et matériaux
- ▶ remettre le chantier/le poste de travail en état

Ces modifications n'engendrent pas de changement au niveau du PIF (plan individuel de formation) ou du contrat de formation.

Section 4 : Modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Intitulé de la filière :

« Orientation services aux personnes », anciennement filière
« FORMATION PREPARATOIRE AUX METIERS DE SERVICES
AUX PERSONNES »

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.

(40 lignes maximum) :

En raison de l'évolution du secteur et des projets professionnels de nos stagiaires, nous souhaitons un ajustement de notre programme de formation (dans la catégorie *orientation*) :

- ▶ Nous nous référons essentiellement au Référentiel de compétences transversales préparatoires aux métiers de services aux personnes de l'Interfédération : nous-travaillerons davantage les activités clefs dans l'objectif d'élaborer un projet professionnel en lien avec le projet individuel de formation (PIF) du stagiaire.
- ▶ Nous maintenons des stages d'acculturation et /ou professionnalisants, ils restent inscrits dans notre programme comme précédemment. Cependant, les stages dans le secteur ATL (accueil temps libre) ne seront plus inscrits de manière systématique. En conséquence, nous ne préparerons pas tous nos stagiaires à la certification ATL donnant accès à l'attestation de réussite via EPS (enseignement de promotion sociale), mais leur laissons la possibilité de le faire en fonction de leur PIF.
- ▶ Nous ne proposerons plus qu'un seul contrat F70bis pour l'ensemble du parcours de formation (au lieu d'un et possibilité de prolongation actuellement).
- ▶ Nous ajusterons le contenu du "travail de fin de formation" à réaliser par le stagiaire en fonction de son PIF.
- ▶ Ces ajustements ne supposent pas une modification du programme individualisé de formation (PIF) ou du contrat de formation.

Section 7 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

et agissant en qualité de :

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire C de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à :

Date :

1	5	/	0	3	/	2	0	2	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :